

RE-CONFINEMENT : LA SOLIDARITÉ AVANT TOUT

Face aux mesures prises par les autorités pour limiter la propagation de la COVID-19, des mouvements et des gestes de solidarité sont nés afin de venir en aide aux personnes en difficultés. La ville de La Ferté-sous-Jouarre a notamment mis en place plusieurs dispositifs pour protéger les populations vulnérables et de renforcer les moyens.

PROGRAMME « ATTENTIFS ET SOLIDAIRES ENSEMBLES » DU CCAS

Numéro du dispositif : **01 60 22 63 73**

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, a mis en place une permanence téléphonique de 9h à 17h à destination de personnes (parent, grand-parent, voisin, ami...) rencontrant des difficultés de vie liées au re-confinement. Ce dispositif est un service d'écoute, de soutien et d'accompagnement exceptionnelle mis en place afin de répondre aux besoins des fertois face cette crise sanitaire.

Si vous connaissez une personne âgée, isolée ou vulnérable, n'hésitez pas à prendre en contact avec le CCAS. Les informations transmises resteront strictement confidentielles.

COVID-19

Les personnes touchées par la COVID-19 peuvent se signaler sur l'application du gouvernement « [Tous AntiCovid](#) » afin de prévenir les autres usagers pour ralentir la propagation du virus. Ce service est gratuit et disponible sur l'App Store et Google Play.

Ces personnes peuvent également se signaler au CCAS si elles rencontrent des difficultés pour faire leurs courses de premières nécessités.

SOUTENIR LES EHPAD FERTOIS

Les résidents des EHPAD subissent le même confinement que l'ensemble de la population française, mais il s'annonce très rude pour nos seniors. Malgré les nombreuses activités déployées par le personnel de ces établissements, ils restent loin de leurs proches et se sentent oubliés.

Pour lutter contre cet isolement l'EHPAD La Meulière de la Marne lance un appel à solidarité.

Dessins, mots d'encouragement, lettres et toutes autres intentions sont les bienvenues !
Cela leur rappellera qu'ils ne sont pas oubliés de tous.

Pour participer, envoyez vos créations et courriers par [E-mail](#).

DISPOSITIF D'AIDE AUX PERSONNES SANS DOMICILE FIXE


Si vous rencontrez une personne sans-abri, vous pouvez contacter le CCAS qui la redirigera vers une association partenaire.

ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

- **Les Restos du Cœur** sont ouverts uniquement le vendredi de 9h30 à 12h,
- **Le Secours Populaire** est ouvert uniquement le lundi de 14h à 16h,
- **Le Croix Rouge** sera ouverte le mercredi de 14h à 16h.

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01 60 22 25 63

Nous contacter
Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. 
Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2020 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre